



FORMATION

LE RISQUE AMIANTE. DU DIAGNOSTIC AU CHANTIER

Le donneur d'ordre qu'il soit architecte, maître d'oeuvre ou bien maître d'ouvrage sera ainsi en mesure d'évaluer les risques, circonscrire, prescrire et suivre les travaux à réaliser.

Mardi 5 mai de 9H à 12h30

Mercredi 6 mai de 9H à 12h30

formation assurée par Lise GUICHON

dirige KAPI conseil et Formation

GEPA Rhône-Alpes

5, avenue de Birmingham - 69004 LYON

Téléphone : 04 78 61 34 53 - Courriel : geparhonealpes@orange.fr

N° Siret : 51155303400014 - N° TVA intracommunautaire : FR95511553034-

N° de déclaration d'activité : 82 69 10955 69



FORMATION

LE RISQUE AMIANTE. DU DIAGNOSTIC AU CHANTIER

L'amiante constitue un problème majeur de santé publique et de santé au travail. L'amiante est responsable chaque année de près de 5000 maladies reconnues comme étant liées au travail. Il s'agit de la deuxième cause de maladies professionnelles et de la première source en terme de coût. Interdit en France depuis 1997, il reste présent dans les bâtiments existants dont nous avons la charge.

- AMIANTE ET RISQUES

Connaissance générale de l'amiante et de ses propriétés

Connaître les risques professionnels et environnementaux liés à l'amiante

- AMIANTE ET RÉGLEMENTATION

Code de Santé Publique, Code du Travail, Code de l'environnement (gestion des déchets)

- DISTINCTION DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AUX TRAVAUX DE LA SOUS-SECTION 3 ET SOUS-SECTION 4

Travaux de maintenance (Sous-section 4)

Travaux de désamiantage (Sous-section 3)

PUBLIC

Architectes, ingénieurs, gestionnaires du patrimoine, géomètres experts, économistes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposé, échange avec et entre les stagiaires.

Support pédagogique fourni sur clé USB

LIEU

FORMATION A DISTANCE

COÛT

360 € TTC (repas inclus)

INSCRIPTION

geparhonealpes@orange.fr

DATE & DURÉE (2 X 3H30)

Mardi 5 mai et mercredi 6 mai - Matin

